

FONDATION FOCH

LE MAGAZINE DES DONATEURS N°20

NOVEMBRE 2023

URGENCES

DOSSIER

**SERVICE DES URGENCES :
FLUIDIFIER LE PARCOURS PATIENT**

FONDATION
FOCH



SOMMAIRE

3-6

Service des Urgences :
Fluidifier le parcours patient

7

Une année de mobilité
au Canada pour le Dr Glorion

8

Le legs à charge

9

Soutenir la Fondation Foch dans la durée :
le don par prélèvement automatique

10

Ils nous soutiennent

11

Hommage à nos bienfaiteurs
Nos donateurs témoignent



Directrice de publication :

Valentine Laurent

Comité de rédaction :

Isabelle Guardiola
Marie Affoumou

Conception :

Tonia El Houeïss

Crédits photographiques :

Fondation-Hôpital Foch
Huguette & Prosper
Thierry Jadot
Virginie Bonnefon
Patrice Falour
Adobe Stock

Impression : 12 000 ex.

Fondation Foch

Pavillon Balsan
40, rue Worth
92150 Suresnes
www.fondation-foch.org

Chers amis de la Fondation,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour le soutien et la confiance que vous accordez à la Fondation Foch. Par votre générosité, vous contribuez aux avancées médicales d'un hôpital d'excellence pleinement engagé dans la délivrance des meilleurs soins possible aux patients, à qui il offre un accueil attentif et bienveillant.

C'est grâce à vous que tant de projets de recherche et d'innovations technologiques sont mis en œuvre et que les meilleures conditions d'accueil ou d'accompagnement des patients peuvent être proposées. C'est pourquoi nous souhaitons vous tenir régulièrement informés de leur avancement.

Ce 20^{ème} numéro du magazine des donateurs est l'occasion de mettre en lumière plusieurs projets actuellement soutenus par la Fondation, parmi lesquels la rénovation du service des Urgences, et l'attribution d'une bourse d'études d'un an au Canada à un jeune pneumologue au talent prometteur.

La Fondation, héritière de l'ambition humaniste et avant-gardiste de ses créateurs, s'efforce en permanence de prolonger leur œuvre exigeante, en soutenant les projets les plus pertinents pour l'atteinte des standards internationaux les plus avancés, pour les soins et le confort des patients. A cette fin, elle s'efforce notamment de proposer à des médecins reconnus dans leur discipline le moyen de concrétiser leurs projets les plus innovants. Mais cet effort ne peut atteindre son objectif sans le soutien de donateurs et mécènes engagés à ses côtés.

En cette fin d'année, je me permets de vous rappeler que vous pouvez déduire **66 % du montant de votre don de votre impôt sur le revenu, en l'effectuant avant le 31 décembre 2023**. Votre soutien régulier est notre meilleur espoir face à la maladie.



Jean-Louis Bühl
Président de la
Fondation-Hôpital Foch

SERVICE DES URGENCES : FLUIDIFIER LE PARCOURS PATIENT



Depuis 15 ans, les Urgences de Foch accueillent les patients du secteur géographique avec la particularité de traiter des dossiers médicaux complexes. Confronté à une difficulté de recrutement conjoncturelle, le service œuvre pour son attractivité, en renforçant la cohésion d'équipe et la fluidité de la prise en charge.

« Un service des urgences est souvent la vitrine de l'hôpital, le reflet des pratiques des autres services de l'établissement. Cela se vérifie à Foch, hôpital aux spécialités pointues prenant en charge des patients polypathologiques : par conséquent la gestion d'un dossier d'urgence d'un patient de Foch est souvent plus complexe à traiter. Du fait de la réputation de médicalisation affutée de l'hôpital, une partie des médecins généralistes nous adresse leurs patients pour expertise. Et l'une des meilleures portes d'entrée à cet égard est le service des urgences. »

Lorsque le docteur Thierry Fierobe devient chef du service des urgences de Foch en mars 2022, les

effectifs des équipes médicales et paramédicales ne sont pas au complet, lot commun de toutes les urgences de France. Depuis, Thierry Fierobe a reconstitué une partie de l'équipe médicale fixe et des médecins vacataires interviennent régulièrement dans le service : « L'une de mes missions est de réactiver et de fluidifier le parcours du patient. Je souhaite reconstruire des urgences efficaces et humaines et, pour cela, je m'appuie sur deux leviers indispensables : **la cohésion des médecins et des personnels paramédicaux** (infirmiers et aides-soignants) **et le fonctionnement inter-équipes**, qui est l'un des points forts de Foch ».



PARCOURS DU PATIENT

Qu'il arrive par ses propres moyens (dans 80 % des cas) ou pris en charge par le Samu, les pompiers ou adressé en ambulance (pour les 20 % restant), le patient passe en premier lieu par l'accueil (soit dans le hall d'accueil, soit par les sas des véhicules sanitaires) et le secrétariat procède à son inscription.

Sa gravité est évaluée par un infirmier d'accueil et d'orientation en lien avec un médecin d'accueil et d'orientation. De ce « tri » découle une orientation vers l'un ou l'autre des deux secteurs du service : l'ambulatoire pour les cas plus légers et nécessitant des soins simples ; le secteur « couché » où sont accueillis les patients les plus préoccupants ou les plus dépendants réclamant rapidement des soins ainsi que des examens complémentaires.

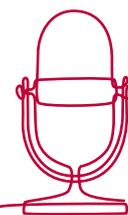
Dans cette partie du service, les patients installés initialement sur des brancards sont souvent rapidement autonomisés après les premiers soins et soulagement. La situation est en passe d'évoluer : *« Le secteur couché manque d'ergonomie pour bien fonctionner, observe Laetitia Leffray, cadre de santé aux urgences. Des travaux de modernisation sont programmés, ils ne pourront cependant être effectués qu'après les J.O. L'objectif est que les patients ne séjournent plus sur des brancards dans les couloirs, mais sur des fauteuils ou dans*

des lits dans de petits box. Cela offrira plus d'intimité au patient et une meilleure qualité de travail aux soignants ».

Les enquêtes de satisfaction réalisées et analysées par le service de l'expérience patient servent de base au service pour optimiser les prises en charge. Conscients de l'importance de bien communiquer avec le patient et ses proches, pour pallier des délais d'attente parfois mal compris, les soignants réfléchissent à des pistes d'amélioration. Ainsi la salle d'attente, récemment restaurée, est à présent équipée d'écrans pour informer sur les délais de prise en charge, des flyers sont distribués à l'arrivée pour expliquer les différentes étapes du circuit patient, enfin des podcasts, enregistrés par des médecins du service, informent le public sur les raisons qui amènent à se rendre aux urgences - douleur thoracique, abdominale, traumatisme, etc. - et sur les premiers gestes et conseils avant d'y aller.



**Je découvre
les podcasts
de l'Hôpital Foch**



FORMER LES PROFESSIONNELS ET AMÉLIORER LES PRATIQUES

Le docteur Nesrine Aloui a fait le choix des urgences « *J'aime la liberté qui nous est laissée dans les prises en charge, leur variété et le dynamisme qui caractérisent cette spécialité médicale où chaque journée est différente puisque notre planning prévoit que nous tournions sur les différents postes* ».

Très impliquée, elle apprécie notamment de participer à la formation des externes et internes – un temps absents du service faute de pouvoir les superviser correctement : « *Chaque matin, nous nous réunissons en staff « flash » pour parler des patients de la nuit. Un autre staff, à 14h30, réunit médecins et paramédicaux pour détailler les dossiers de tous les patients présents dans le service. Par ailleurs, les médecins seniors du service planifient des cours pour les étudiants, sur des thématiques choisies, qu'ils construisent de façon interactive et pratique afin d'expliquer comment traiter telle ou telle pathologie aux urgences* ». Dans le centre de formation intégré à l'Hôpital, des séances de simulation sur des mannequins haute-fidélité sont organisées pour se perfectionner aux pratiques médicales et infirmières.

Nesrine Aloui décrit également le travail mené avec les paramédicaux pour instaurer des protocoles de soins clairs, afin de prendre en charge rapidement et efficacement un patient :

« nous avons ainsi, par exemple, déterminé les différentes étapes à respecter en cas de suspicion d'Accident Vasculaire Cérébrale, en collaboration avec les neurologues ; nous avons listé les points de vigilance face à une douleur thoracique (qui peut être d'origine cardiovasculaire, pulmonaire, musculaire...) ; les moyens thérapeutiques pour soulager un patient avant même qu'il soit vu par un médecin sont pré-écrits ; ou encore, a été déterminée la façon de prendre en charge un patient âgé, pour lequel on sait qu'une longue attente peut-être délétère*. D'autres protocoles sont encore en cours de validation auprès des spécialistes de l'hôpital, ce qui améliore encore la communication entre services. »

Ce dernier point est essentiel puisque les urgences doivent pouvoir compter sur la réactivité des autres services : « nous entretenons d'excellents rapports avec les deux structures de Foch que nous sollicitons quotidiennement, à savoir le service de biologie médicale et le service d'imagerie médicale, souligne Thierry Fierobe. Mais nous savons que les autres spécialités se rendent également disponibles dès que nous requérons leur avis. »



* Deux médecins gériatres de Foch interviennent en journée dans une petite unité attenante aux urgences où les patients âgés ont passé la nuit, ce afin de raccourcir au maximum leur durée de séjour dans le service.

UNE CULTURE DE LA COLLABORATION

Veiller à la formation continue, instaurer une dynamique de projet, diffuser une culture collaborative est au cœur des missions de Laetitia Leffray, cadre de santé : « cela passe par des animations, des réunions, des évaluations pour se remettre en question et pour inciter les paramédicaux à se situer dans la démarche qualité qui guide les soins : le respect des règles d'hygiène, la bonne réalisation des soins de base et des différents protocoles, la bienveillance. A nous, managers de proximité, de faire passer les messages en ce sens mais aussi de savoir les entourer et les fidéliser malgré les défis actuels des services d'urgence. »

Ce travail de cohésion d'équipe est mené en étroite collaboration avec le Dr. Fierobe : « Entre les médecins et les infirmier(e)s, le dialogue est permanent car en découle la qualité de la prise en charge. A cet égard, les staffs quotidiens où tous les soignants échangent sur les dossiers sont essentiels. Je suis très attentif à instaurer cette culture du dialogue, dès l'arrivée de nouveaux médecins dans le service, par du tutorat et du coaching. »

VOTRE PARCOURS AUX URGENCES



- Les patients arrivent des Hauts-de-Seine, des Yvelines et de Paris



- Une Infirmière de Pratique Avancée (IPA) intégrera prochainement les urgences. Après une formation complémentaire de deux ans, elle sera en capacité de réaliser des actes techniques spécifiques et de faire certaines prescriptions sous la responsabilité d'un médecin référent.



- La moyenne d'attente pour être vu par l'infirmière d'accueil et d'orientation est de 11 minutes. Au-delà, le temps passé aux urgences dépend des examens complémentaires pratiqués (attente de résultats biologiques ou d'imagerie médicale), ou du besoin de recourir à l'avis d'un spécialiste d'un autre service.



- Les urgences de Foch comptabilisent environ 2500 passages / mois (soit 30 000 / an).



UNE ANNÉE DE MOBILITÉ AU CANADA POUR LE DR GLORION

Le Dr Matthieu Glorion est chirurgien thoracique au sein de l'Hôpital Foch et doctorant à l'université Paris-Saclay. Il réalise actuellement une année de mobilité scientifique à l'université de Montréal, dans le cadre d'un programme de transplantation pulmonaire. L'opportunité de participer à l'activité clinique d'un programme nord-américain de transplantation et perfusion pulmonaire ex-vivo de volume important (80 transplantations par an).

Découvrez son témoignage :

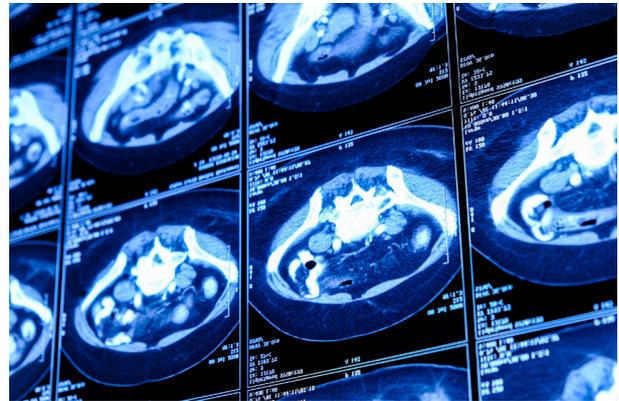
Je suis arrivé au Canada pendant le mois d'Août avec mon épouse et mes quatre enfants. Mon épouse, qui est médecin, mais ne pourra pas exercer cette année, envisage des activités de bénévolat au sein d'un hôpital pédiatrique.

Ainsi, j'ai pu commencer mes activités de recherche en transplantation pulmonaire et chirurgie thoracique au sein du CHUM (Centre Hospitalier Universitaire de l'Université de Montréal) et au CRCHUM (Centre de Recherche du Centre Hospitalier Universitaire de l'Université de Montréal) au début du mois de septembre. J'ai eu la chance de découvrir un hôpital aux dimensions « nord-américaines », neuf (puisqu'il est en service depuis 5 ans) et adossé sur le même site à un centre de recherche, disposant de beaucoup de ressources et des blocs opératoires très bien équipés.

Activité clinique :

Mon rôle dans le service est dédié essentiellement à l'activité de greffe et de prélèvement pulmonaire. Je participe aux consultations d'évaluation pré transplantation et au suivi post-opératoire des greffés.

Cette activité initiale soutenue est le meilleur moyen pour moi de rencontrer l'équipe et de découvrir les pratiques locales. J'ai la chance d'avoir pu participer aux deux premiers reconditionnements ex-vivo pulmonaire sur une nouvelle machine Torex, développée par l'équipe de Toronto qui est leader dans le domaine. Même si la technique est assez proche de celle utilisé à Foch, c'est une très bonne opportunité pour moi pour progresser dans ce domaine.



Activité de recherche :

J'ai pu également débiter les activités de recherche. De ce point de vu là je développe un projet principal et je participe à des projets de l'équipe déjà en cours.

Le mois de septembre a été consacré à la rédaction des protocoles de recherche en collaboration avec les chirurgiens cardiaques. Et nous avons pu début octobre faire notre première expérimentation pilote qui a été très prometteuse car après 30 minutes d'arrêt cardio-circulatoire, les organes ont été réanimés de manière satisfaisante. Ce premier succès nous permet d'envisager sereinement la suite du protocole de recherche qui durera pendant toute l'année.

Enfin, j'ai pu participer au Congrès de l'American Association of Thoracic Surgery sur l'oncologie thoracique à New York les 22 et 23 septembre, cela m'a permis de créer des liens avec des chirurgiens Nord-américain également dans le domaine de l'oncologie et la chirurgie robotique dont la poursuite du développement m'intéresse particulièrement.



Dr Matthieu Glorion
Chirurgien Thoracique

LE LEGS À CHARGE

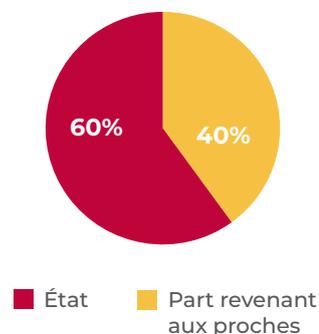
Si vous envisagez de léguer tout ou partie de votre patrimoine à un proche, sans lien de parenté mais que vous aimeriez dans le même temps soutenir une cause qui vous tient à cœur, il vous est possible de faire un legs avec charge.

Un legs sans héritiers

Si vous n'avez pas d'héritier direct et que vous instituez un ou plusieurs proches directement légataires, les droits de succession à leur charge seront calculés sur l'intégralité des biens qui leur sont transmis, avec un pourcentage d'impôt d'autant plus élevé que le lien de parenté est plus éloigné.

Ainsi, pour un bien d'une valeur de 100, dans le cas d'un héritier sans lien de parenté ou au-delà du 4^e degré de parenté :

- La personne reçoit 40
- L'État perçoit 60

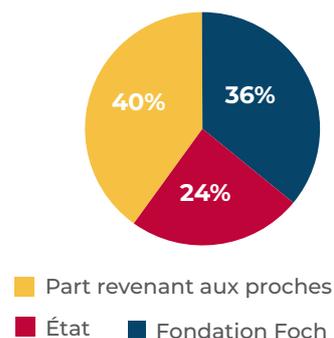


La solution du legs avec charge

Si, au contraire, vous instituez la Fondation Foch, exonérée de droits de succession, comme légataire universel, à charge pour elle de remettre un ou plusieurs legs net de frais et de droits, la répartition sera toute autre.

Pour un bien d'une valeur de 100 :

- la personne reçoit 40 (nets et sans avoir à payer les droits de succession pris en charge par la Fondation Foch) ;
- L'État perçoit 24 (correspondant au montant des droits de succession calculés sur les 40 reçus par le proche (40 x 60 %));
- La Fondation Foch reçoit 36 qui lui permettront de soutenir ses projets. (36 = 100 – 64 (40 des proches + 24 des droits de l'État)).



Soutenir la Fondation Foch avec un legs, une donation ou une assurance-vie, c'est financer :

- Une recherche de haut niveau, pour mieux comprendre la maladie.
- Des équipements de pointe, pour que les patients bénéficient des dernières avancées médicales.
- La rénovation de services, afin d'offrir aux patients les meilleures conditions d'accueil.
- La formation de jeunes médecins, pour faire émerger les talents de demain.



Valentine Laurent, Responsable Legs, est à votre disposition pour toute question sur les legs, donations et assurances-vie.

☎ | 01 46 25 27 74

✉ | v.laurent@fondation-foch.org



SOUTENIR LA FONDATION FOCH DANS LA DURÉE : LE DON PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Vos dons sont essentiels pour financer les projets d'envergure menés au sein de l'hôpital Foch. Un don régulier par prélèvement automatique est la forme de soutien la plus efficace car il représente plus de garantie pour porter un projet dans la durée.

Ces dons réguliers permettent de financer tout type de projets selon l'urgence : acquisition d'équipements de haute technologie, rénovation des services de l'hôpital pour le bien-être des patients, financement des programmes de recherche ou formations des médecins et personnels soignants via des bourses d'études.

Comment mettre en place un don régulier pour la Fondation Foch ?

Votre soutien régulier peut être mensuel, trimestriel ou annuel.

- Vous choisissez le montant.
- Vous remplissez une autorisation de prélèvement SEPA, en renseignant vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC), en datant et signant l'autorisation.

- Votre compte bancaire sera débité de la somme souhaitée au plus tôt le 10 du mois, selon la fréquence choisie.

- Vous recevrez en début d'année qui suit, un reçu fiscal pour vos prélèvements de l'année en cours.

Vous avez la possibilité de mettre en place votre prélèvement automatique via **notre site internet**, ou en nous envoyant vos informations bancaires par **courrier**, ou encore par un simple **appel téléphonique**.

Comment modifier votre engagement régulier ?

Vous êtes libre de modifier le montant de votre prélèvement automatique ou de l'arrêter à tout moment en contactant notre chargée de relations donateurs.



Marie Affoumou, Chargée de Relations Donateurs, vous renseigne et répond à vos interrogations. Pour toute question sur vos dons, vous pouvez la joindre au :

☎ | 01 46 25 36 96 | ✉ | m.affoumou@fondation-foch.org



BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER



OUI, je choisis de soutenir les actions à long terme de la Fondation Foch par prélèvement automatique, afin de favoriser dans la durée les avancées de la recherche, des soins et de l'accueil à l'Hôpital.

1 J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, au plus tôt le 10 du mois :

Chaque mois la somme de
 10€ 15€ 20€
 Autre montant _____€

Chaque trimestre la somme de
 30€ 50€ 75€
 Autre montant _____€

Chaque année la somme de
 200€ 300€ 400€
 Autre montant _____€

2 Je remplis le mandat SEPA

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ICS : FR78222496313

Bénéficiaire : Fondation Foch

Mes coordonnées*

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Email _____ Téléphone _____

Mes coordonnées bancaires*

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

□□□□□□□□

Date* ____/____/____

Lieu* _____

*Mentions obligatoires

Date et signature obligatoires :

3 Je retourne ce bulletin rempli, impérativement accompagné de mon RIB (BIC – IBAN) à Fondation Foch - 40, rue Worth - 92150 Suresnes. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation Foch à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

ILS NOUS SOUTIENNENT



La Fondation remercie chaleureusement ses partenaires ARKEA et PERGAM qui se sont associés à la 6ème édition de son Trophée de Golf caritatif.

Cette année les fonds récoltés lors de cette compétition caritative seront au profit du Check-Up Center de La Défense de l'Hopital Foch.

Un grand merci au Paris International Golf Club pour son accueil, aux donateurs et participants qui ont contribué à la réussite de cet événement.

BULLETIN DE SOUTIEN



OUI, avec la Fondation Foch, je construis l'hôpital que je souhaite pour mes proches et pour moi-même.

Pour offrir aux patients le meilleur du savoir-faire hospitalier, je fais un don de :

50 € 100 € 200 €

Montant libre €

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Fondation Foch**

Vos dons vous donnent droit à des réductions fiscales !

Vous pouvez **déduire 66%** de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Ainsi, un don de 100 € vous revient en réalité à 34 €.

**Merci de bien vouloir retourner ce document par courrier à
Fondation Foch - Pavillon Balsan - 40, rue Worth - 92150 Suresnes**

Mes coordonnées*

Nom Prénom

Adresse

J'indique mon adresse mail afin de recevoir mon reçu fiscal et des informations par e-mail :

Email@

Tel. | | | | | | | | | |

Je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement des informations sur les legs et donations.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : contact@fondation-foch.org

Les informations recueillies sur ce bulletin de don sont enregistrées dans le fichier de la Fondation Foch. Elles sont destinées à la Fondation à des fins d'envoi de votre reçu fiscal, d'informations sur la Fondation et d'appel à votre générosité. Ces données ne sont pas transférées à des tiers.

HOMMAGE À NOS BIENFAITEURS

La Fondation rend hommage à tous ceux qui, par leur générosité en 2023, contribuent à améliorer chaque jour le quotidien des patients et soignants de l'Hôpital Foch. Les ressources issues des dons, legs, donations et assurances-vie sont essentielles pour que la Fondation continue à assurer le développement et la pérennité de l'hôpital Foch.

Par leur acte volontaire et généreux, les testateurs permettent de contribuer efficacement à de remarquables avancées. Il n'y a pas de « petit » acte de transmission, chacun est important par le geste qu'il représente. Qu'une personne transmette une modeste somme d'argent ou tout ou partie de ses biens, elle aura contribué à vaincre la maladie.

- M. d'Aymery
- M. Carrera
- M. Biémont
- Mme Gibbon
- Mme Blanchard
- Mme Moulinier
- Mme Capitaine



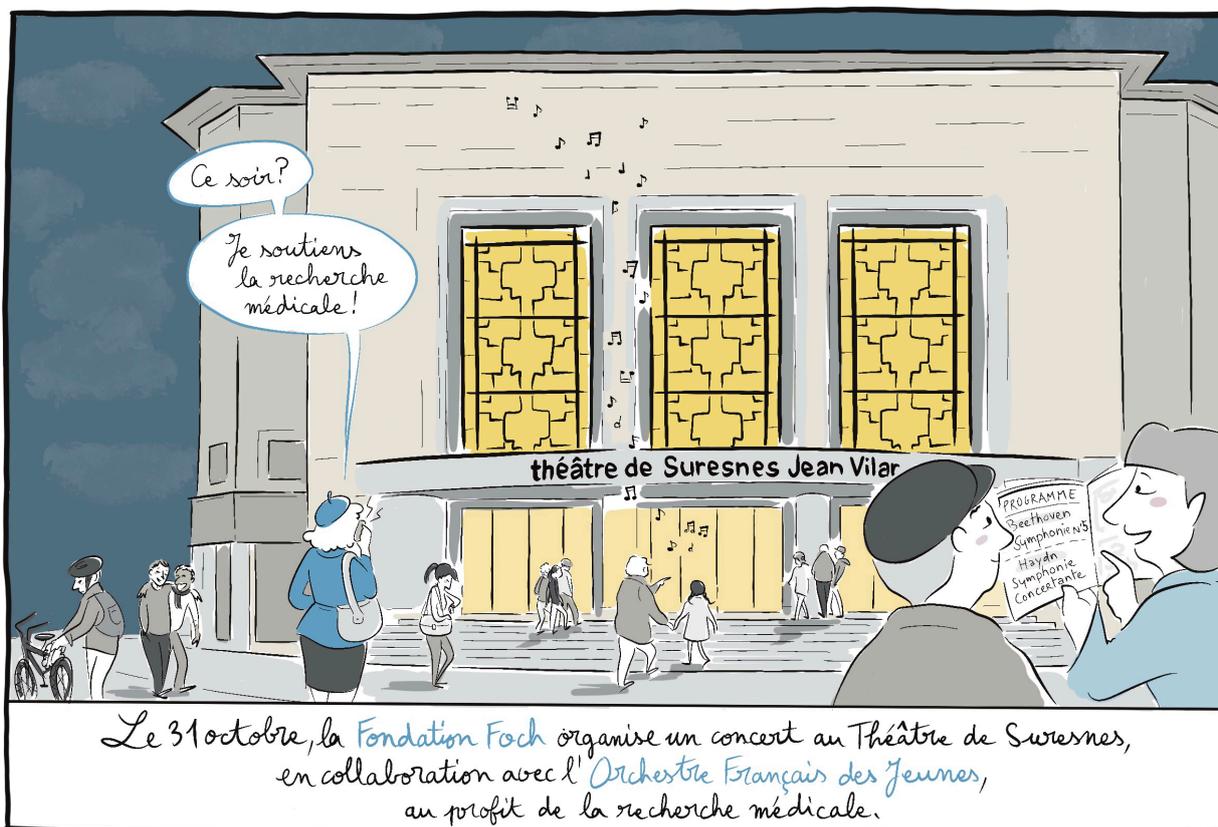
NOS DONATEURS TÉMOIGNENT

« En juillet 2022, j'ai été hospitalisée à l'Hôpital Foch au sein du service de neurochirurgie. J'ai pu apprécier la compétence, la gentillesse, et la bienveillance de tout le personnel, des aides-soignantes, des infirmières, des brancardiers jusqu'au chirurgien.

En faisant un don à la Fondation de l'Hôpital, je souhaitais marquer ma gratitude envers tous et encourager la poursuite de tous les projets en cours. »

Véronique L.,
donatrice de la Fondation

LE DESSIN D'ÉGLANTINE



Églantine Chesneau

INSCRIVEZ VOTRE NOM DANS L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

FAITES UN LEGS À LA FONDATION FOCH

Reconnue d'utilité publique depuis 1929, la Fondation Foch est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie exempts de tous droits de succession.

Faire un legs à la Fondation-Hôpital Foch, c'est soutenir l'excellence de votre hôpital bien au-delà de votre existence. En transmettant tout ou partie de votre patrimoine, vous offrez aux patients de l'Hôpital Foch l'espoir d'une vie meilleure.



Pour toute demande de renseignements sur les libéralités, contactez notre Responsable Legs Valentine Laurent au **01 46 25 27 74** ou par mail : v.laurent@fondation-foch.org.



www.fondation-foch.org